Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES – MARCHE DE TRAVAUX
Présélection d'entreprises pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures métalliques de la Résidence diplomatique de France et de 3 villas de fonction à Rabat - Souissi

1) Maître d'ouvrage

REPUBLIQUE FRANÇAISE - MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES
AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC - ANTENNE IMMOBILIERE REGIONALE
1, rue Ibn Hajar – Agdal – RABAT - Tél. : 05.37.68.97.00 - Site internet : https://ma.ambafrance.org/

2) Objet de l'opération

Cette opération concerne les travaux de remplacement des menuiseries extérieures métalliques de la Résidence diplomatique de France et de 3 villas de fonctions à Rabat - Souissi. L'ensemble des menuiseries à remplacer pour cette opération représente environ 400 éléments et une surface d'environ 1 300m². Le chantier se déroulera en site occupé.

3) Mode de passation des marchés

Cette consultation est une consultation restreinte comprenant dans un premier temps un appel à candidatures.

Dans un second temps courant septembre 2017, les entreprises sélectionnées sur la base de leur dossier de candidature, seront consultées pour remettre une offre.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera remis gratuitement aux candidats retenus. Le dossier de consultation comprendra le projet de contrat, le règlement de consultation, le cahier des charges, les plans, les schémas et le bordereau de prix.

Le présent appel à candidatures concerne les corps de métiers concourant à la réalisation des prestations décrites en objet : menuiseries métalliques y compris ensembles vitrés et dispositifs occultant, ainsi que de la maçonnerie et des reprises en peinture. L'ensemble des prestations feront l'objet d'un marché unique.

Le délai global d'exécution du chantier est de 12 mois hors délai de garantie de parfait achèvement (12 mois). A titre indicatif le démarrage des travaux devrait intervenir au dernier trimestre 2017.

4) Critères de sélection des candidatures et d'attribution des marchés

Les candidatures devront être conformes aux mentions du présent appel à la concurrence (documents cités en 5).

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures :

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence,
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au 5),
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise.

Le nombre de candidats admis à remettre une offre sera limité à 5 maximum.

Les critères objectifs de limitation du nombre de candidats retenus sont (avec leur pondération):

1. (60 %) Capacité financière et technique au regard de la note d'organisation de l'entreprise ou membre du groupement, des effectifs, du personnel d'encadrement, des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables pour une telle prestation et des certifications.
2. (40 %) Références professionnelles de l'entreprise ou du groupement au regard des références présentées pour des opérations équivalentes de travaux.

L'attributaire peut être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises solidaires dont le mandataire devra être clairement identifié.

5) <u>Justifications à produire quant à la situation juridique, aux qualités et capacités des candidats</u>

- Une lettre de candidature, dûment remplie et visée par la personne habilitée à engager l'entreprise candidate.
- Un document relatif à l'identification du candidat : nom et coordonnées du candidat ou du siège social et des statuts juridiques du candidat avec toutes les informations légales et les coordonnées de l'entreprise.
- Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou du commerce du candidat.
- Un document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat.
- Les certificats (ou déclaration sur l'honneur) justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales.
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère les lots techniques, réalisés au cours des 3 dernières exercices, le capital social, dûment signée par la personne ayant le pouvoir d'engager le candidat.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (distinction entre administratif et technique), des techniciens et des ouvriers spécialisés pour chacune des 3 dernières années, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat.
- La présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquant également le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou à défaut d'attestations par une déclaration sur l'honneur du candidat, notamment pour des travaux équivalents ou similaires dans les 3 dernières années.
- La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat.
- La justification d'une assurance pour risques professionnels.

NB. En cas de prestataires groupés, chaque membre du groupement doit remettre sous peine de non conformité les pièces demandées.
Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats doivent fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels) et la liste éventuelle des chantiers en cours précisant le montant et la nature des prestations exécutées.

6) <u>Langue utilisée dans la candidature et l'offre</u> : Français

7) <u>Date limite de réception des dossiers de candidatures</u>

La date limite de réception des dossiers de candidatures est fixée au **<u>lundi 31 juillet 2017 à 15h00.</u>**

Les dossiers de candidatures devront parvenir au plus tard à la date précisée ci-dessus :

- soit par porteur (version papier **et** version numérique (obligatoire) sur clé USB ou CD) à l'adresse indiquée au point 1) déposer le pli au poste de garde extérieur (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00)
- soit par voie électronique : demander l'adresse et le code de dépôt par email à : nicole.fournier@diplomatie.gouv.fr

Les dossiers au format papier devront être sous plis fermés et porter la mention **"Appel à candidatures pour des travaux de menuiseries métalliques à la Résidence de France – Antenne DIL - juillet 2017; Ne pas ouvrir ".**

Les plis seront ouverts par une commission en séance privée.

NB. Aucun document n'est à retirer auprès de l'Ambassade pour cette phase d'appel à candidatures.

8) <u>Renseignements complémentaires</u>

Tous renseignements d'ordre administratif ou technique qui seraient nécessaires au dépôt des candidatures ne pourront être obtenus que par courrier électronique à l'adresse suivante : *kamal.akdim@diplomatie.gouv.fr*